

CONVOCATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

AFFICHAGE

Le conseil municipal est convoqué le mardi 04 avril 2023 à 19 heures 00 à la mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

- Question 1 Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations consenties
Droit de préemption urbain
- Question 2 Approbation du compte de gestion 2022 (l'intégralité du compte de gestion est consultable en mairie)
- Question 3 Approbation du compte administratif 2022
- Question 4 Affectation du résultat 2022
- Question 5 Vote du taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023
- Question 6 Présentation d'un état annuel des indemnités perçues par les élus siégeant au conseil municipal
- Question 7 Tableau des emplois
- Question 8 Vote du budget primitif 2023
- Question 9 Contrat de maintenance du matériel de chauffage, de ventilation et de régulation de la salle polyvalente
- Question 10 Annulation de la délibération du 12 décembre 2022 : révision des tarifs des concessions reprises
- Question 11 Avis sur la suppression de la régie « produits divers »
- Question 12 Point sur les travaux des commissions
- Question 13 Questions diverses

Fait à la mairie, le 31 mars 2023

Le maire

Sceau de la mairie



Daniel FORRIERES

A handwritten signature in black ink, appearing to be "D. Forrieres", written over a horizontal line.